



Reims, le 16 décembre 2024

Objet : Assemblée Générale Ordinaire du Tennis Club

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e)s à l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** du Tennis Club de Reims **qui se tiendra en son siège social – 15 rue Lagrive à 51100 REIMS, le :**

Vendredi 24 Janvier 2025 à 19 h 00

Selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG 2024, statuant sur l'exercice 2023
- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Point sur la situation financière du Court 1920
- Intervention du Commissaire aux comptes
- Compte-rendu Ecole de Tennis
- Compte-rendu Communication-Evènements-Mécénat-Travaux
- Présentation du projet padel
- Vote de validation : projet padel ou rénovation complète des terrains en terre battue
- Vote des résolutions
- Allocution des personnalités
- Questions diverses (**Article 19** : *À réception des convocations, tout membre électeur aura la possibilité de demander au Comité, l'insertion à l'ordre du jour de toute question relative à la tenue ou à la gestion du Club. Pour être retenue et inscrite, toute proposition devra être présentée au Comité sous la signature conjointe de **5 membres électeurs** et, au minimum, **quinze jours francs** avant la date portée sur les convocations pour l'Assemblée. Les questions ainsi posées seront lues par le Président à l'Assemblée Générale, au début de la réunion, comme annexe à l'ordre du jour.*)

Pour nous permettre de commencer cette Assemblée Générale à 19 H précises, vous pourrez signer la feuille de présence et recevoir les bulletins de vote à partir de 18 H 00.

Le verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de l'Assemblée Générale.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Julien Fauquenoy

P.J : Pouvoir

15 rue Lagrive – 51100 REIMS – Tél : 03 26 05 12 62

secretariat@tcreims.com - www.tcreims.com -

Siret : 078042717500010CS